



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

L'organisation du dispositif d'AP

Comment s'organise l'AP au lycée ?

Selon quelles modalités les ateliers sont-ils organisés ?

Comment est financé le dispositif ?

Comment fait-on actuellement ?

Alignement des heures d'AP par niveau

Fonctionnement en groupe à effectifs réduits (3 formations mixées)

Co-intervention dans le cadre de certains ateliers

Financement du dispositif en HSE pour la souplesse

Qui est impliqué ?

Une équipe composée d'une douzaine d'enseignants majoritairement du domaine général

Deux référentes pilotent le dispositif

Points de vigilance / d'amélioration :

Réduire le nombre d'intervenants par niveau pour assurer le financement du dispositif

Privilégier la rotation des animateurs sur les différentes périodes pour permettre l'implication de tous les animateurs volontaires

Conserver le créneau de mi-journée

Distribuer le calendrier annuel aux collègues et aux élèves indépendamment du livret

Développer la communication (entretiens avec les élèves + bilans de fin de période)

Période des PFMP pour les 1ères (plutôt 4 semaines + 6 semaines)

Comment faisons-nous connaissance avec chaque élève ?

Comment identifions-nous les besoins des élèves ?

Disposons-nous d'un outil de suivi ?

Les ateliers proposés répondent-ils aux besoins des élèves ?

Identification des besoins des élèves

Comment fait-on actuellement ?

Organisation d'entretiens d'accueil individuels pour les élèves de 2^{nde}

Programmation d'entretiens intermédiaires à l'issue de chaque atelier d'AP

Utilisation du livret d'AP

Qui est impliqué ?

Les animateurs d'atelier

Les élèves

Les professeurs principaux pour les entretiens d'accueil et les équipes pédagogiques des classes de 2^{nde}

Points de vigilance / d'amélioration :

Entretiens d'accueil pour les élèves de 1^{ère} : pour avoir un retour sur les PFMP des 1^{ères} et pour les mettre dans la perspective de la Certification Intermédiaire

Entretiens d'accueil pour les élèves de Terminale : pour les mettre dans la perspective du BAC

Prévoir un atelier Maths - Sciences

Transmission de compétences transversales et disciplinaires

Comment fait-on actuellement ?

Confection d'une fiche : « descriptif d'atelier »

Elaboration de grilles d'évaluation de compétences transversales et spécifiques pour chaque atelier à remplir à l'issue de chaque période

Point sur les acquis des élèves au fil des séances

Qui est impliqué ?

L'animateur de l'atelier

Les élèves

Points de vigilance / d'amélioration :

Apparition de l'AP dans le bulletin scolaire

Communication aux PP

Point sur les acquis des élèves lors des réunions – bilan

Comment évalue-t-on les acquis des élèves ?

Comment sont exposées les compétences visées ?

Comment informe-t-on l'élève de son évolution dans l'acquisition des compétences ?

Le suivi

Comment assure-t-on le suivi des élèves au sein du dispositif d'AP?

Qui anime les entretiens avec les élèves ?

Qui renseigne le livret d'accompagnement personnalisé ?

Comment fait-on actuellement ?

Mise en place d'un livret d'accompagnement personnalisé

Entretiens intermédiaires avec les élèves (retour sur l'atelier et point sur les projets)

Réunion de régulation avec les équipes par niveau

Qui est impliqué ?

Les référentes du dispositif d'AP

Les animateurs d'atelier

Les élèves

Points de vigilance / d'amélioration :

Création de documents synthétiques (besoins identifiés, fragilités, choix de formation, projet professionnel) pour rebondir d'une période à l'autre

Implication des parents (signature de la charte du livret d'AP, communication du livret d'AP via l'ENT, apparition de l'AP sur les bulletins scolaires sous forme d'appréciation)

Implication du PP (diffusion de la fiche de synthèse complétée après chaque réunion bilan)